



Covoiturer pour aller travailler !

Un dispositif de covoiturage simple et flexible a été mis en place à l'intention des pendulaires de l'Arc Jurassien.

Qui a mis en place ce dispositif ?

Le Parc Naturel Régional du Haut-Jura, le Pays Horloger et le Pays du Haut Doubs, en liaison avec leurs partenaires

suisse l'association intercantonale arcjurassien.ch, l'association pour le développement des activités économiques de la Vallée de Joux (ADAEV), l'association pour le Développement du Nord Vaudois (ADNV), l'Agglomération Urbaine du Doubs (AUD) et la République et Canton du Jura.

De plus, 60 entreprises se sont engagées dans ce programme.

Pourquoi le covoiturage ?

Votre territoire est caractérisé par un habitat dispersé où les conducteurs se retrouvent au final tous sur les mêmes routes d'accès.

La mise en place de transports en commun est difficile lorsque les flux ne sont pas massifiés sur de longues distances. Le covoiturage apparaît clairement comme une solution bien adaptée aux secteurs diffus et a de plus un important potentiel de progression (passage de 10 à 30%).

Le dispositif proposé par le programme :

Il comprend une plateforme téléphonique, un site internet (www.covoiturage-arcjurassien.com), l'aménagement de parkings relais de covoiturage, la réalisation d'outils de communication et une large campagne d'animation sur l'Arc Jurassien (dans les entreprises suisses et les communes françaises).

Le but est de créer une véritable communauté de covoitureurs à l'échelle de l'Arc Jurassien, permettant à chacune et chacun de trouver le moyen le plus optimal pour ses déplacements.

Avec qui covoiturer ?

Un collègue, un voisin, une connaissance ou une personne inscrite sur notre plateforme.

Comment s'inscrire ?

Vous appelez la centrale téléphonique pour donner les renseignements suivants : commune de résidence, lieu de travail, horaires, contraintes éventuelles... Le personnel vous recherche un covoitreur et vous met en relation.

Autre possibilité : inscription sur le site Internet.

A noter que l'on peut s'inscrire pour covoiturer tous les jours, occasionnellement ou pour dépanner quelqu'un. Les personnes qui covoitrent déjà peuvent aussi s'inscrire.

Où se retrouver ?

Chez l'un, chez l'autre ou sur un des parkings relais de covoiturage répertoriés sur la carte interactive disponible sur le site Internet (signalés, aménagés et déneigés).

CHIFFRES CLES :

40 000 frontaliers en Franche-Comté

9 personnes sur 10 sont seules dans leur voiture

30 km en moyenne pour le trajet aller

4 500 €/an de dépenses pour aller au travail pour 60km aller/retour par jour (coût global = 0.36 €/km)

1 tonne de CO2/an économisée si on covoiture

AVANTAGES DU COVOITURAGE :

Economique (- 1600 à 4000 €/an/ personne)

Moins de fatigue

Plus convivial

Moins de bouchons sur la route

Moins de pollution

Inscription et renseignements :

Plateforme téléphonique : +41 800 25 26 27 (appel gratuit)

Site internet : www.covoiturage-arcjurassien.com